

SAMEDI
14 | NOVEMBRE
2026



COMPÉTITION RÉGIONALE
de Patinage Artistique

COUPE
du
Lys




À PARTIR DE
7H


**DAMMARIE
LES LYS**


ENTRÉE
LIBRE


RESTAURATION
SUR PLACE

Crédit Mutuel

seine
& marne
LE DÉPARTEMENT



CSN
PATINAGE
ARTISTIQUE

Oxygène

LA RÉPUBLIQUE
DE SEINE-SAINT-DENIS



Vert Marine



Coupe du Lys

COMPETITION REGIONALE

qui se déroulera le 14 novembre 2026
à la patinoire de la Cartonnerie, 824 avenue du Lys, 77190 Dammarie-Lès-Lys

Mesdames, Messieurs les Présidents de Club,

L'ensemble des membres du bureau et les entraîneurs du CSG Dammarie-Lès-Lys ont le plaisir de vous inviter à participer au :

Cette compétition de patinage artistique est ouverte aux clubs affiliés à la Fédération Française des Sports de Glace, sous l'égide de la FFSG et de la Ligue Île-de-France de Patinage Artistique.

Elle est réservée aux patineurs de la Filière :

Régionale : R3 A/B - R1/R2 – Adultes,

Catégories Dames et Messieurs : Babys – Poussins - Benjamins - Minimes - Novices – Juniors/Seniors – Adultes toutes catégories

Elle est support de médailles suivant le règlement de l'année en cours publié par la CSNPA.

Vous trouverez ci-joint toutes les informations utiles pour votre inscription :

- Renseignements généraux (dates, modalités d'inscription, ...)
- Bulletin d'inscription

Nous nous tenons à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir, nous vous présentons nos sportives salutations.

L'équipe du CSG Dammarie

DATES à RETENIR

Date limite d'inscription	Mardi 15 septembre 2026
Date limite de réception du règlement	Lundi 21 septembre 2026
Musique	Lundi 26 octobre 2026
Tirage au sort	Samedi 7 novembre 2026
Compétition	Samedi 14 novembre 2026

CATEGORIES et FILIERES

Filière Régionale : R3 A/B – R1/R2 – Adultes,

Catégories Dames et Messieurs : Babys - Poussins - Benjamins - Minimes - Novices – Juniors/Seniors – Adultes toutes catégories

REGLEMENT ADMINISTRATIF

- Les patineurs devront être en possession, **le jour de l'inscription**, d'une licence compétition ou d'une extension en patinage artistique délivrée par la Fédération Française des Sports de Glace (FFSG) pour la saison 2026-2027. Attention, aucune inscription pour des patineurs non licenciés ne pourra être acceptée.
- Les compétiteurs s'engagent à respecter les horaires et devront être présents à la patinoire 45 minutes avant le début des épreuves, ce temps d'avance peut être maintenu dans le déroulé de la compétition.
- Le club organisateur assurera un accueil à l'entrée de la compétition. Les patineurs participants et les officiels sont invités à se faire enregistrer dès leur arrivée sur le site.
- Les clubs s'attacheront à tenir à jour les feuilles de contenus de programmes de leurs patineurs en saisissant les éléments sur le site de la CSNPA au plus tard 14 jours avant le début de la compétition.
- Le club organisateur ou les organisateurs de la compétition déclinent toute responsabilité en cas d'accidents ou de dommages survenus à l'encontre des patineurs ou officiels les accompagnants. Les patineurs, leurs familles et encadrants assument tout risque de préjudice moral ou corporel en rapport avec la compétition et renoncent à engager toute poursuite à l'encontre du club organisateur ou de ses dirigeants.
- Les réclamations sont définies et réglementées par le règlement général des officiels d'arbitrage.
- Les personnes participant à une compétition doivent respecter les règles et dispositions applicables, descriptions d'activités, charte d'éthique, codes et autres règles de conduite prescrites par la FFSG.
- Les patineurs qui prennent part à une compétition et leurs accompagnateurs sont tenus d'obéir aux instructions des officiels d'arbitrage en charge de la compétition.
- La présence aux podiums fait partie intégrante de la compétition, le club organisateur n'est pas tenu de remettre les récompenses aux patineurs qui ne participeraient pas aux podiums.

Merci de déposer vos musiques sur le site de la CSN avant le 12/09/2026 au format MP3 et le nom du fichier devra suivre la règle suivante :

Division – Catégorie – Sexe – Type de programme – Nom – Prénom – Club

**Exemple : N-Junior-F-SP-DUPONT-LOUISE-DAMMARIE
 N-Min-H-FS-DURAND-Pierre-DAMMARIE**

Division Catégorie Sexe NOM Prénom (Ex : R2 Novice Messieurs DEGLACE Axel.mp3).
Néanmoins le patineur devra prévoir un support numérique (clé USB, téléphone, tablette, ...) avec la seule musique de son programme.

REGLEMENT TECHNIQUE

- **Pour toutes les catégories : Règlement CSNPA 2026 - 2027**
- Lors de la compétition, les licences peuvent être demandées.

MODALITES D'INSCRIPTION ET DE PAIEMENT

Le nombre de participants par club n'est pas limité. Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les inscriptions dès que le nombre de **100 programmes** pour la journée sera atteint.

Les inscriptions seront traitées dans l'ordre d'arrivée et nous appliquerons les priorités suivantes :

Priorité 1 : Zone IDF-Centre

R3 A/B - R1/R2 - Adultes

Priorité 2 : Autres zones

R3 A/B - R1/R2 - Adultes

Priorité 3 : Autres zones

R3 A/B - R1/R2 - Adultes

Pour que les inscriptions soient considérées complètes, les clubs doivent remplir avec précision le formulaire joint au présent règlement et indiquer clairement le nom, prénom et coordonnées du correspondant chargé des inscriptions dans leur association.

Les inscriptions ne seront validées définitivement qu'à réception du règlement financier. Le non-paiement intégral des inscriptions entraînera la désinscription des patineurs du club concerné.

Les droits versés restent définitivement acquis au club organisateur. **Aucun remboursement** ne sera effectué en cas de forfait (y compris sur présentation d'un certificat médical). Les forfaits sont à signaler dès leur connaissance au club organisateur par mail.

La liste des patineurs devra nous parvenir avant le :

- par mail : president@csg-dammarie.com

Le montant de l'inscription est fixé à 47 euros par participant pour les nationaux et régionaux et à 50€ pour les fédéraux et enfin 87 € par couple.

Le règlement est à adresser avant le 19 octobre 2026

- par chèque du club uniquement, libellé à l'ordre de CSG Dammarie

- ou par virement bancaire sur le compte suivant en précisant le nom de votre club :

IBAN : FR76 1027 8064 5000 0216 8160 126

BIC : CMCIFR2A

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Email : president@csg-dammarie.com

Site internet : <https://www.csg-dammarie.com/>

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Email : president@csg-dammarie.com

RESTAURATION

Sur place, buvette du club : panini, crêpes, boissons chaudes et froides, etc.

Dans la galerie et à l'extérieur, plusieurs établissements proposent une offre de restauration diversifiée : restauration traditionnelle, asiatique, restauration rapide, pizzeria...

HEBERGEMENT

Les hôtels les plus proches :

- Campanile : 346 rue Capitaine Bernard de Poret – 77190 Dammarie-lès-Lys
<http://www.campanile-melun-sud-dammarie-les-lys.fr/fr>. Hôtel situé à 200 mètres de la patinoire
- Le Grand Monarque : 870 av. du Général Leclerc, La Rochette – 77 000 Melun
<http://www.legrandmonarque.fr/>
- Hôtel Ibis : 81 av. de Meaux – 77 000 Melun <http://www.ibis.com/fr/hotel-0620-ibis-melun/index.shtml>
- Logis Hôtel : du Mée, 905 Avenue de la Libération, 77350 Le Mée-sur-Seine 01 60 68 60 83
- Comfort Hotel Apollonia : Saint Fargeau-Ponthierry - 27, rue de la Saussaie - 77130 Saint Fargeau-Ponthierry, Tél : 01.60.65.65.35 (à 7km de la patinoire).

DEPLACEMENT

Depuis PARIS Gare de Lyon destination gare de Melun par :

- Transilien ligne R
- RER ligne D

Ligne de bus desservent La Cartonnerie au départ de la gare de Melun :

- Du lundi au samedi la ligne E direction centre commercial Villiers en Bière, Chamlys, arrêt «La Cartonnerie»
- Pas de bus le dimanche